



Syndicat de Bassin
du Vicoin

Site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN



SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

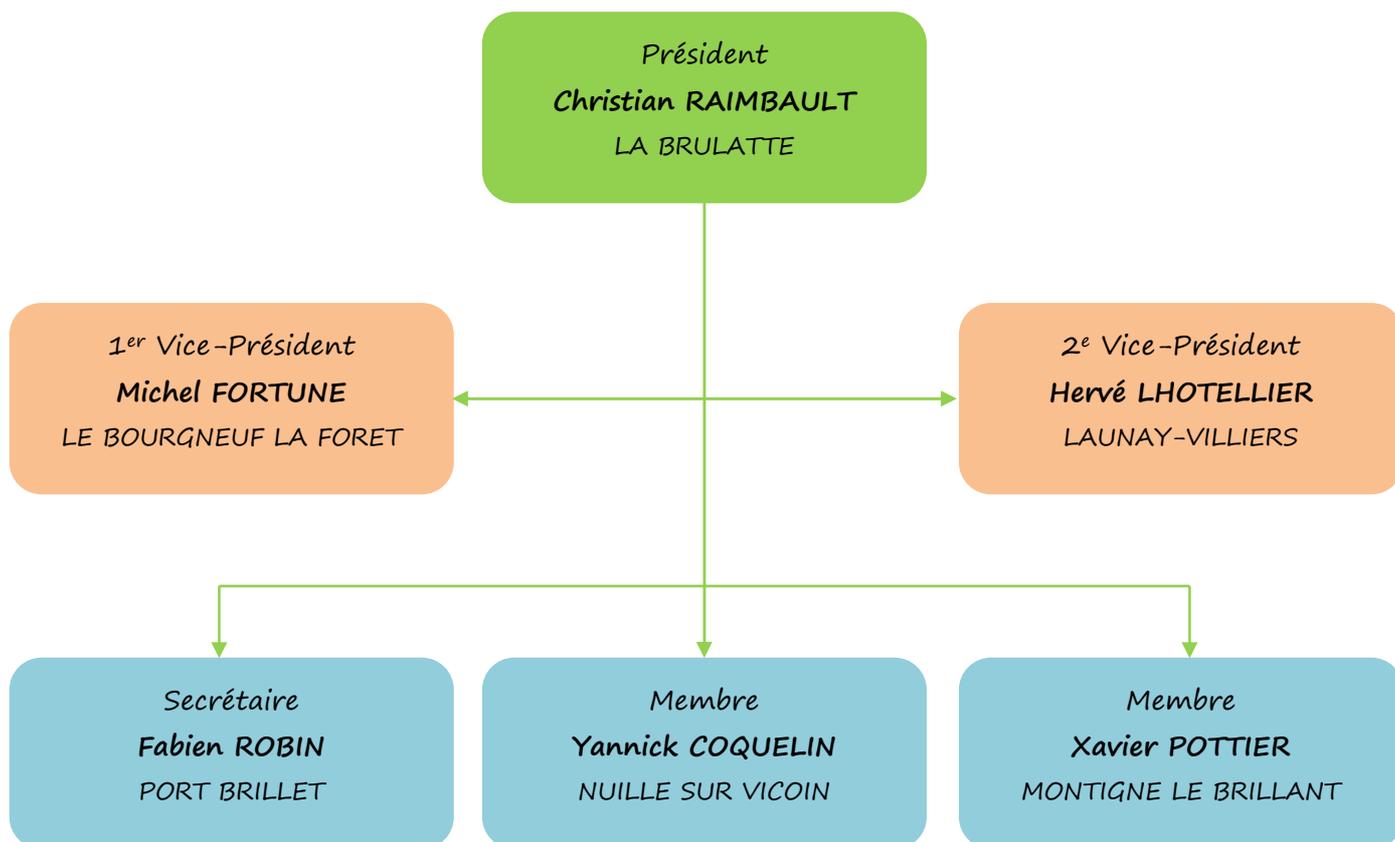
1 rue Jean de Bueil
53270 SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES

Tél : 02 43 68 11 49

Email : sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr

Site internet : www.vicoin.portail-bassins-versants.fr

> Le Bureau



> Le Comité syndical

<i>Communes</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
AHUILLE	Sylvie LANDELLE	Maurice AUBRY
BOURGON	Damien RICHARD	Emilie MOUTEL
CHANGE	Denis MOUCHEL	Jean-Yves CORMIER
L'HUISSERIE	Hervé DELALANDE	Bernard BOUVIER
LA BACONNIERE	Sandrine BOUTTIER	Jean-Louis DESMOT
LA BRULATTE	Christian RAIMBAULT	René BENEFIX
LAUNAY VILLIERS	Hervé LHOTELLIER	Gérard DENNETIERE
LAVAL	François ZOCCHETTO	Bruno MAURIN
LE BOURGNEUF LA FORET	Michel FORTUNE	Thérèse LETOURNEAU-DORGERE
LE GENEST ST ISLE	Nicole BOUILLON	Gérard GOISBEAULT
LOIRON	Christian GRIVEAU	Michel PLANCHENAUT
MONTIGNE LE BRILLANT	Xavier POTTIER	Daniel JARRY
NUILLE SUR VICOIN	Yannick COQUELIN	Yoann PICHON
OLIVET	Françoise GAUCHOTTE	Boris HALLIER
PORT BRILLET	Fabien ROBIN	Bernard FLECHAIS
ST BERTHEVIN	Roger GOBE	Denis SALMON-FOUCHER
ST OUEN DES TOITS	Roger NEVEU	François SAINT
ST PIERRE LA COUR	Andony DESOJANAR	Serge TEXIER

> Comité syndical du 31 janvier 2017 :

- Débat d'orientation budgétaire 2017
- Etude de gouvernance GEMAPI
- Subvention à la FDGDON pour 2017

> Comité syndical du 14 mars 2017 :

- Cahier des charges - Zones humides
- Contribution des communes pour 2017
- Programme de travaux dans le cadre du CTMA pour 2017
- Reprise des résultats 2016
- Vote du Compte administratif 2016
- Vote du Compte de gestion 2016
- Vote du Budget primitif 2017
- Indemnité de fonction du Président
- Remboursement de repas à Christian RAIMBAULT

> Comité syndical du 27 juin 2017 :

- Décision modificative n° 1
- Elaboration d'un film sur le Vicoin
- Etude drainage
- Participation financière à l'aménagement de la zone humide à AHUILLE
- Participation financière à l'aménagement de passerelles
- Rapport d'activité 2016
- Remboursement achat d'une gerbe
- Remboursement de frais de péage

> Comité syndical du 31 octobre 2017 :

- Appel à projet biodiversité
- Avenant 1 - CTMA 2017 - Lot 3 - ZH AHUILLE
- Demande de subvention - Film sur le Vicoin
- Décision modificative n° 2
- Décision modificative n° 3
- Frayères au Bas-Bourg à LAUNAY-VILLIERS : Droit d'éviction
- Projet pédagogique : Zone humide à AHUILLE

> Comité syndical du 5 décembre 2017 :

- Avenant n° 1 - CTMA 2017 - Lot 2 - Continuité
- Avenant n° 1 - CTMA 2017 - Lot 3 - Zone humide à AHUILLE
- Adoption des positions du COFIL du CTMA
- Décision modificative n° 4

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Les moyens sont mutualisés avec 5 autres bassins, l'Erve, la Jouanne, La Vaige, La Taude et l'Erve et le Treulon. Les 6 bassins emploient, en 2017, 4 techniciens et 1 secrétaire ;
Sur le plan de l'organisation, le personnel référent pour le bassin du Vicoin en 2017 est constitué par :

> 2 Techniciens de rivière :

↻ **Nicolas BOILEAU**, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition d'un autre Syndicat de Bassin (Jouanne).

↻ **Yohann LUCAS**, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition de quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

> 1 Secrétaire :

↻ **Aurélie MASSOT**, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin (depuis 2008).

> Le compte administratif 2017

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				124 170,33		124 170,33
Opérations de l'exercice	124 721,24	139 336,49	291 452,23	321 118,78	416 173,47	460 455,27
Totaux	124 721,24	139 336,49	291 452,23	445 289,11	416 173,47	584 625,60
Résultats de clôture		14 615,25		153 836,88		168 452,13
Restes à réaliser			60 000,00		60 000,00	

> Le budget primitif 2017

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
DEPENSES	140 663,00 €	414 664,11 €
RECETTES	140 663,00 €	414 664,11 €

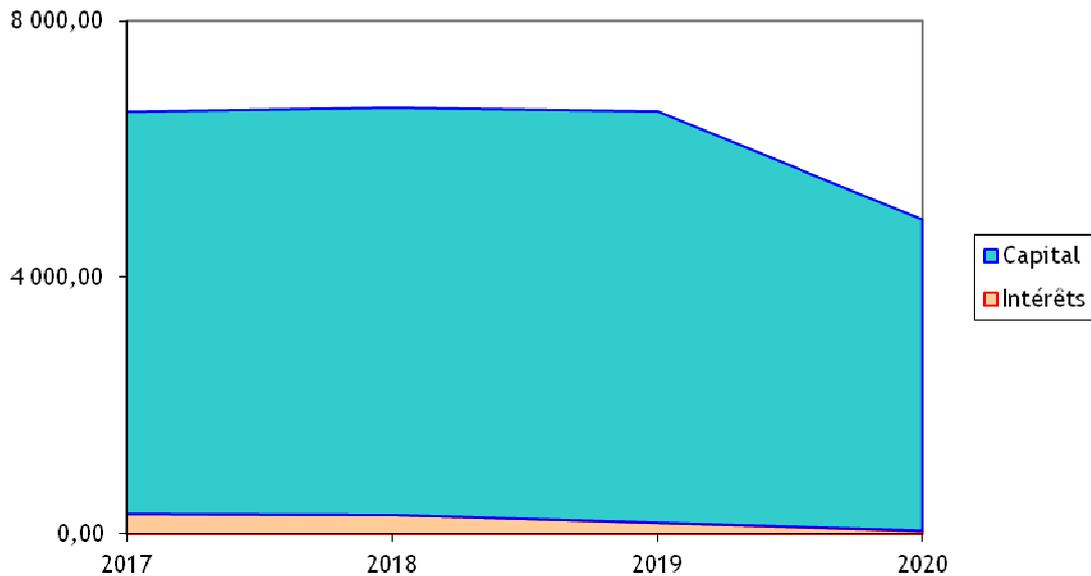
> Les participations des communes adhérentes pour 2017

Communes	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2016	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
AHUILLE	7 428 €			
LA BACONNIERE		4 891 €		4 891 €
BOURGNEUF LA FORET	8 656 €			
BOURGON	1 697 €			
LA BRULATTE		6 865 €		6 865 €
CHANGE	3 817 €			
LE GENEST SAINT ISLE	8 582 €			
L'HUISSERIE		4 133 €		4 133 €
LAUNAY VILLIERS		3 441 €		3 441 €
LAVAL	3 203 €			
LOIRON		5 419 €	2 089 €	3 330 €
MONTIGNE LE BRILLANT	10 134 €			
NUILLE SUR VICOIN		12 456 €		12 456 €
OLIVET		3 887 €		3 887 €
PORT BRILLET		4 431 €	1 547 €	2 884 €
SAINT BERTHEVIN		16 956 €		16 956 €
SAINT OUEN LES TOITS		3 991 €	729 €	3 262 €
SAINT PIERRE LA COUR		5 326 €		5 326 €
TOTAL	43 517 €	71 796 €	4 365 €	67 431 €

> Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2017	23 893,60	6 579,93	307,84	6 272,09
2018	17 621,51	6 644,47	292,57	6 351,90
2019	11 269,61	6 585,80	170,15	6 415,65
2020	4 853,96	4 900,47	46,51	4 853,96
		24 710,67	817,07	23 893,60

Etat de la dette de 2017 à 2020



LES ACTIONS

> Les travaux d'entretien de la rivière dans le cadre du CTMA

- Entretien - CTMA 2015
 - ↪ ETUDES ET CHANTIERS 13 640,00 €
- Arrachage Renouée et Jussie - Embâcles - CTMA 2016 - Lot 1
 - ↪ ETUDES ET CHANTIERS 6 680,00 €
- Restauration et entretien du Vicoin - CTMA 2017 - Lot 1
 - ↪ DERVENN Acompte 1 = 10 401,00 €
 - ↪ DERVENN Acompte 2 = 840,84 €
- Enlèvement d'embâcles à MONTIGNE et ST BERTHEVIN
 - ↪ SNTP SALMON 2 100,00 €
- Enlèvement d'embâcles
 - ↪ SNTP SALMON 2 208,00 €
- Enlèvement d'embâcles à LOIRON
 - ↪ SNTP SALMON 2 100,00 €

> Les travaux sur la continuité et sur la restauration du lit mineur dans le cadre du CTMA

- Aménagement ouvrage du Bigot à MONTIGNE - CTMA 2016
 - ↪ SNTP SALMON Solde = 2 550,00 €

- Restauration continuité et Renaturation - CTMA 2017 - Lot 2
 - ↔ SNTP SALMON Acompte 1 = 66 772,20 €
 - ↔ SNTP SALMON Acompte 2 = 10 323,60 €
 - ↔ SNTP SALMON Acompte 3 = 35 590,80 €
 - ↔ SNTP SALMON Solde = 10 702,32 €
- Aménagement de la zone humide à AHUILLE - CTMA 2017 - Lot 3
 - ↔ SNTP SALMON Acompte 1 = 17 620,00 €
 - ↔ SNTP SALMON Acompte 2 = 4 294,51 €
 - ↔ SNTP SALMON Solde = 1 824,00 €

> L'évaluation dans le cadre du CTMA

- Suivi indicateurs - CTMA 2016
 - ↔ HYDRO CONCEPT Solde = 3 132,00 €
- Suivi indicateurs CTMA 2017
 - ↔ HYDRO CONCEPT Acompte = 3 576,00 €

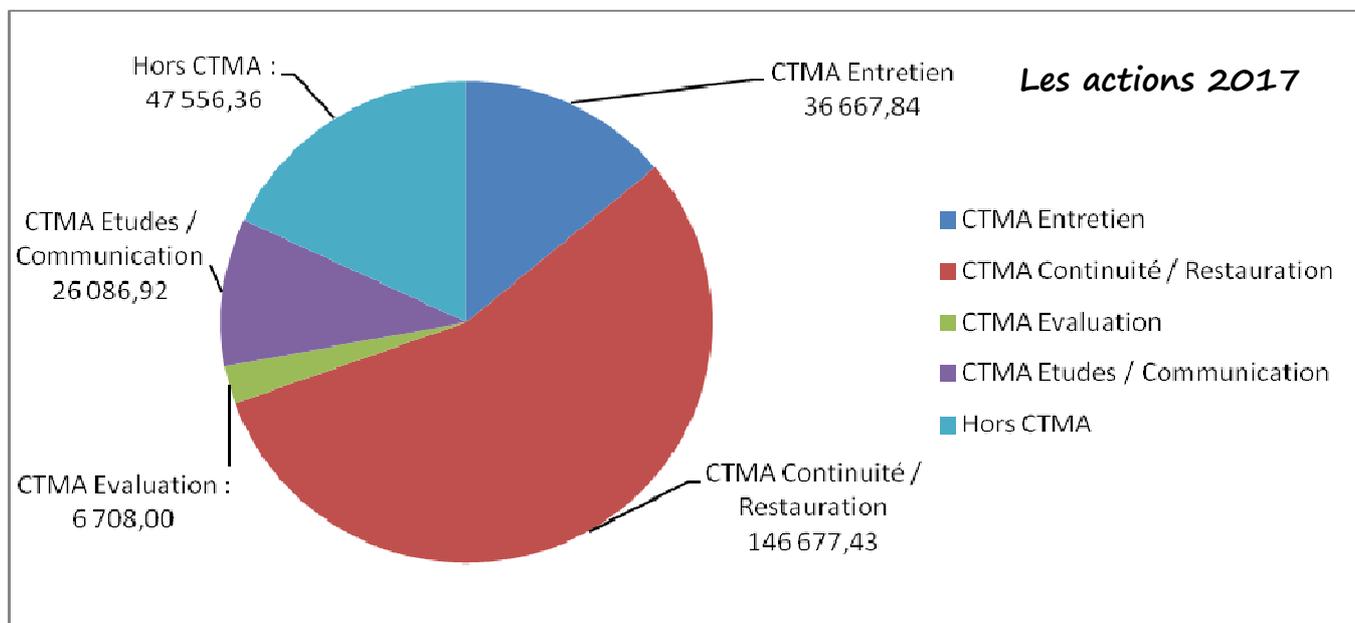
> Les autres opérations dans le cadre du CTMA (Etudes, communication, ...)

- Etude aménagement du Bas Coudray au GENEST et du Pont Alain à ST BERTHEVIN
 - ↔ SEGI Acompte 4 = 1 530,00 €
 - ↔ SEGI Solde = 3 540,00 €
- Etude aménagement d'une frayère à brochets à LAUNAY-VILLIERS
 - ↔ HYDRO CONCEPT Acompte 2 = 3 132,00 €
 - ↔ HYDRO CONCEPT Solde = 456,00 €
- Assistance technique - Aménagement site pour étude Zone humide à AHUILLE
 - ↔ ETUDES ET CHANTIERS 3 000,00 €
- Etude de la Zone humide à AHUILLE
 - ↔ Mayenne Nature Environnement Solde = 10 627,92 €
- Inventaire flore, habitats et plan aménagement+ gestion Zone humide de LA BRULATTE
 - ↔ Mayenne Nature Environnement 2 175,00 €
- Edition panneaux : Maladie aulnes et Travaux La Crépillière à MONTIGNE
 - ↔ IMPRIM'Services 284,40 €
- Création panneau sur la maladie de l'aulne
 - ↔ POUTEAU Marc 522,00 €
- Création dépliants sur la maladie de l'aulne
 - ↔ POUTEAU Marc 552,00 €
- Edition dépliants sur la maladie de l'aulne
 - ↔ IMPRIM'Services 267,60 €

> Les travaux hors CTMA

- Création berge sur le Vicoin - Site de Coupeau à ST BERTHEVIN
 - ↔ ETUDES ET CHANTIERS 1 800,00 €
- Pose de panneau de communication à MONTIGNE
 - ↔ SNTP SALMON 762,00 €
- Travaux préparatoires avant installation d'une passerelle au GENEST ST ISLE
 - ↔ ETUDES ET CHANTIERS 1 560,00 €
- Analyse des sédiments au Bas Coudray au GENEST ST ISLE

↻ HYDRO CONCEPT	1 068,00 €
- Etude aménagement d'une passerelle au GENEST ST ISLE	
↻ HYDRO CONCEPT	1 140,00 €
- Etude aménagement du Petit Rezé à LA BACONNIERE	
↻ HYDRO CONCEPT	Acompte = 1 680,00 €
- Etude hydraulique pour la passerelle sur la Proroterie à AHUILLE	
↻ HYDRO CONCEPT	2 736,00 €
- Aménagement d'une passerelle au GENEST ST ISLE	
↻ TL TP.....	Acompte 1 = 1 200,00 €
↻ LANDRON	Acompte 1 = 3 000,00 €
↻ TL TP.....	Acompte 2 = 2 388,00 €
↻ LANDRON	Acompte 2 = 3 000,00 €
↻ TL TP.....	Acompte 3 = 5 904,00 €
- Suivi drainage au BOURGNEUF LA FORET - Fourniture et installation du dispositif	
↻ HYDRO CONCEPT	1 920,00 €
- Installation du dispositif mesures pour suivi eau de drainage au BOURGNEUF LA FORET	
↻ SNTP SALMON	6 900,00 €
- Restauration ruisseau de la Chouanière à ST BERTHEVIN	
↻ SNTP SALMON	7 968,36 €
- Enrochement ruisseau de la Brûlatte	
↻ Ets SECHE	3 816,00 €
- Aménagement culées pour passerelle - Ruisseau de la Paillardière	
↻ SNTP SALMON	5 904,00 €



> Les subventions :

Le syndicat bénéficie de subventions pour les études et pour les travaux réalisés dans le cadre du CTMA. En 2017 (comme en 2016), elles ont atteint 80% des coûts :

- 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 20% par le Conseil Général
- 10% par le Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional Bassins Versants.

LE BILAN DES ACTIONS REALISEES

> Travaux :

Lot n° 1 : Entretien ripisylve, Embâcles manuels, Arrachage manuel Jussie et Renouée

Tranche	Intitulé du poste	Réalisation
1	Entretien ripisylve - LA BRULATTE	Juillet 2017
2	Entretien ripisylve - NULLE SUR VICOIN	Juillet 2017
3	Entretien ripisylve - AHUILLE	Septembre 2017
4	Entretien ripisylve - LE GENEST ST ISLE	RAR
5	Arrachage plantes envahissantes (Forfait journalier x3)	Juillet et Octobre 2017
6	Plantations en berge (LA BRULATTE)	RAR
7	Embâcles manuels (Forfait journalier x12)	En cours

Lot n° 2 : Embâcles, Renaturation du lit et de berges, continuité sur ouvrages (12 sites)

Tranche	Intitulé du poste	Réalisation
TRAVAUX DE RESTAURATION LIT - BERGES DE RUISSEAUX		
1	Le Poncé - NUILLE SUR VICOIN	Juillet 2017
2	La Brulatte - LA BRULATTE	Juin 2017
3	La Paillardière - AHUILLE	Novembre 2017
4	La Potinière - AHUILLE/ MONTIGNE	Juillet 2017
5	Le Plessis - LE GENEST ST ISLE	Novembre 2017
6	L'étang d'Olivet - OLIVET	Septembre 2017
7	Le Vicoïn - LE BOURGNEUF LA FORET	Juillet 2017
8	Le Vicoïn - MONTIGNE LE BRILLANT	Septembre 2017
9	Le Vicoïn - ST BERTHEVIN	Septembre 2017
TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ECOLOGIQUE		
10	Pont RD 553 - Etrogné - AHUILLE	Novembre 2017
11	Pont RD 103 - Le Tertre - NUILLE SUR VICOIN	Juillet 2017
12	Casse-Cou - LE BOURGNEUF LA FORET	Juillet 2017
13	Busage de la Haute Valonnière - LOIRON-RUILLE	Annulé
TRAVAUX D'ENLEVEMENT D'EMBACLES		
14	Enlèvement mécanisé d'embâcles	En cours



Ruisseau de la Brûlatte à LA BRULATTE
 - Aménagement d'un abreuvoir et de clôtures
 - Restauration du lit et des berges



Le Vicoïn à ST BERTHEVIN (Amont de Raffray)
 - Installation 3 pompes à nez, 1 abreuvoir, clôtures
 (Terrain communal, Entretien par la commune)



Ruisseau de la Paillardière à AHUILLE

(Pont de la RD 500 entre ST BERTHEVIN et AHUILLE remis à neuf par le CD 53)

- Recharge du lit et restauration du ruisseau
- Installation d'un abreuvoir, de clôtures et d'une passerelle à bovins



Ruisseau du Galoi à AHUILLE

(Pont cadre de la RD 553 entre AHUILLE et ASTILLE remis à neuf par le CD 53)

- Enrochement sous l'ouvrage, Reconstitution du lit mineur

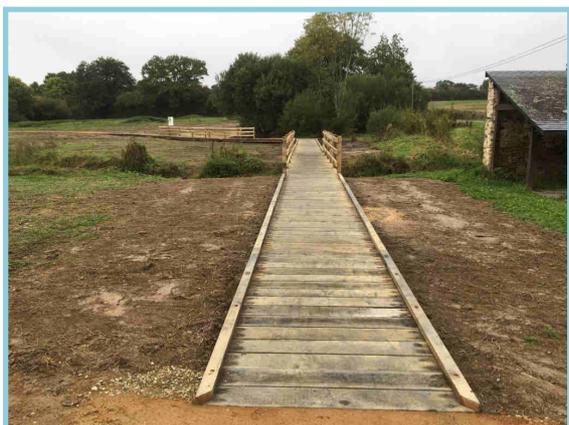
Lot n°3 : Aménagement écologique et paysager de la zone humide à AHUILLE

Travaux financés par le SB :

- Création de 2 mares et de zones d'étrépage

Travaux financés par la commune d'AHUILLE :

- Aménagement d'une passerelle et d'un platelage avec accès PMR
- Aménagements paysagers
- Plantations



Zone humide à AHUILLE

Lot n° 4 : Frayère à brochets au Bas-Bourg à LAUNAY-VILLIERS

Travaux reportés suite à la rétractation du propriétaire.

En cas de travaux, une indemnisation sera versée au locataire.

> Suivis:

Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 3 points de suivi sont étudiés chaque année :

- Site de Painchaud au GENEST ST ISLE
- Site sur le ruisseau de la Proroterie à AHUILLE
- Site sur le Vicoin en amont et en aval du Bourg de NUILLE SUR VICOIN

Des suivis IBGN*, IBD** et IPR*** ont été réalisés sur les 3 sites*.

* IBGN - *Indice Biologique Global Normalisé : Suivi des différents macro-invertébrés (ex : insectes) d'eau douce présents sur le site*

** IBD - *Indice Biologique Diatomées : Suivi des algues microscopiques*

*** IPR - *Indice Poisson Rivière : Suivi des poissons via une pêche électrique*

Rappel : plus la note de l'IPR s'approche de 0, meilleure elle est.

Résultats du Site de Painchaud

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
IBD	13,7		14,8	14,9	14,8	14,9	15,7	13,7	16,1	13,6	Moyen
IBGN	10	13	12	13	12	16	15	16	15	13	Bon
IPR	32,94			20,874	19,346	20,813	16,974	17,925	18,711	21,287	Moyen

Résultats du Site sur le ruisseau de la Proroterie près du Lavoir à AHUILLE

	2015	2016	
IBD	16,1	17	Très Bon
IBGN	13	13	Moyen
IPR	45,968	40,802	Mauvaise

Résultats du Site sur le Vicoin en amont et en aval du bourg à NUILLE SUR VICOIN

	2013	2016	
IBD		14,7	Bon
IBGN		14	Bon
IPR	30,892	22,537	Moyen

L'effacement et le démantèlement des clapets sur le Vicoin au Painchaud et à NUILLE SUR VICOIN, ont permis une évolution favorable des différents compartiments biologiques, depuis la réalisation des travaux. La réduction de la hauteur d'eau, a permis l'apparition de zones courantes et le développement d'espèces inféodées, à ces secteurs lotiques. Toutefois, le colmatage par les limons reste important, et ne favorise pas l'apparition et le développement d'espèces plus sensibles, comme la vandoise ou la truite.

Malgré la réalisation des travaux, le ruisseau de Proroterie reste dégradé, en raison d'un indice poisson médiocre. Toutefois, l'évolution du peuplement piscicole est constante, depuis la réalisation des travaux. Après une amélioration en 2016, l'IBG et l'IBD témoignent d'une altération de la qualité de l'eau en 2017. Les prélèvements futurs, permettront de voir si cette dégradation est ponctuelle ou durable dans le temps.

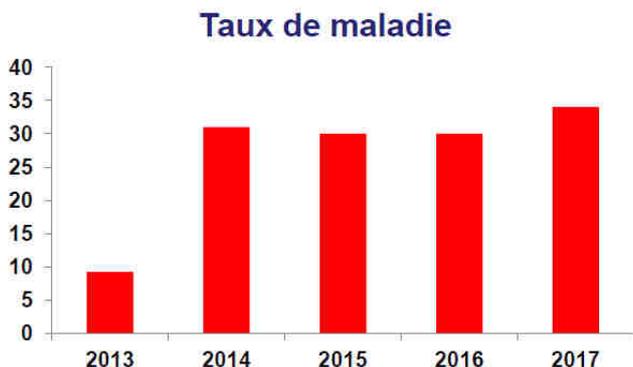
Ces résultats montrent que les actions engagées par le syndicat sont pertinentes, la qualité écologique globale reste toutefois dépendante de la qualité de l'eau du Vicoin et de ses affluents, notamment en période d'étiage, où les polluants éventuels sont moins dilués.

Suivi de la maladie de l'aulne :

Le suivi de l'évolution de la maladie de l'aulne causée par le champignon Phytophthora, a été réalisé, cette année, par Arnaud THOMY, apprenti du Syndicat du Vicoin.

On note une légère augmentation en 2017. En moyenne, 1 arbre sur 3 est touché sur le Vicoin.

La maladie de l'Aulne : évolution depuis 2013



Suivi des rejets après abattage :
Plus de 50 % de survie en année n+2

Suivis : Renouée du Japon

Aucune repousse n'a été recensée à ce jour sur le site test de PORT-BRILLET où a eu lieu l'intervention mécanique en 2016.

Concernant les zones où l'intervention est manuelle, on note une diminution par trois des volumes récoltés.

La raison de la diminution des volumes récoltés de Renouée n'est pas connue : s'agit-il d'un effet lié à la sécheresse de l'année 2017 ou un début de régression lié à la fauche répétée de la plante voire une combinaison des deux ...

COMMUNICATION

Film sur le SB VICOIN

Le tournage a débuté en 2017. Film réalisé par l'association Atmosphères 53.

Film documentaire + quelques petites présentations d'aménagements réalisés par le SB

Plaquette sur la maladie de l'aulne (Phytophthora alni)

La plaquette a été éditée en 500 exemplaires. La distribution auprès des communes et des partenaires est en cours.



Plaquette sur la gestion des aulnes contaminés par le Phytophthora Alni

Volet pédagogique - ZH à AHUILLE

Un travail en collaboration avec l'association Mayenne Nature Environnement sera effectué avec la participation des 2 écoles de la commune afin de réaliser des panneaux pour le site.

Volet pédagogique - LE GENEST

Un panneau d'informations sur la zone humide située à proximité de la nouvelle passerelle permettant l'accès au nouveau terrain de foot, sera réalisé en régie par le Syndicat.

Ahuillé

La zone humide près du lavoir va être réhabilitée

Après l'aménagement du ruisseau de la Provosterie, le syndicat de bassin du Vicoin a décidé d'aménager la friche où l'eau affleure, près du lavoir. Un réservoir de biodiversité.



Biodiversité près du lavoir avec une rainette découverte par Sacha et examinée par Olivier Duval, responsable pédagogique à MNE.

Le projet

Le syndicat de bassin du Vicoin a décidé d'aménager la friche où l'eau affleure, près du lavoir. Cet endroit, d'une superficie de 10 560 m², régule le débit de l'eau, prévenant les risques d'inondation. Telle une énorme éponge, la zone retient l'eau quand elle est abondante et sert de réserve quand le climat est plus sec. Asséchées au siècle dernier pour gagner des terres, les zones humides sont maintenant protégées pour leur rôle essentiel et leur richesse écologique.

Une faune riche

Mayenne nature environnement, MNE, a réalisé un inventaire sur la faune et sur la flore de ce réservoir de biodiversité près du lavoir. Une faune riche avec la présence, entre autres, du campagnol amphibie et de la libellule l'Agrion de Mercure, deux espèces protégées. « Nous allons



La zone humide près du lavoir sera réaménagée à la fin de l'été 2017.

mettre en place une gestion pour préserver cette biodiversité et un aménagement pédagogique avec cheminement sur caillebotis et panneaux explicatifs », indique Bertrand Jarri, chargé de missions à MNE.

Les travaux débiteront à la fin de l'été 2017, au moment où le lieu est le plus sec. Une couche du sol sera enlevée, l'étrépage, une technique

qui favorise la venue de plantes pionnières. Une mare sera créée, des arbres têtards, des frênes, seront plantés. Ces arbres au tronc noueux et torsadé, dû à un mode de taille traditionnel, offriront un gîte à de nombreuses espèces, dans quelques années. Un tel projet de sauvegarde du patrimoine naturel ne peut se garantir sur l'avenir que si la démarche est partagée par les riverains, particulièrement les enfants.

Label Sur le chemin de la nature

C'est pourquoi les élèves des deux écoles vont être associés à cette action en amont. « Les enfants vont

venir sur la zone et la découvrir. Leurs questions alimenteront les renseignements écrits sur les panneaux le long du cheminement, au sujet de la mare, des arbres têtards, de la biodiversité et des zones de crues », explique Bertrand Jarri.

L'objectif pour la municipalité est d'obtenir le label Sur le chemin de la nature, une convention signée entre MNE et la commune pour la préservation de ce site.

Tous ces travaux vont non seulement réguler les crues, préserver la biodiversité, mais permettre aussi au public de s'approprier la zone humide et de le sensibiliser à ce type d'écosystème.

3% du territoire C'est la surface des zones humides en France. 50 % de ces zones humides ont disparu en trente ans, à la fin du siècle dernier.

Écologie : le syndicat de bassin du Vicoin primé

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a révélé, mardi, à Orléans, le nom des onze lauréats des Trophées de l'eau 2017. Ces derniers récompensent des actions exemplaires pour apporter des solutions aux problèmes de l'eau : pollutions, gaspillages, rivières dégradées... L'objectif est de promouvoir les bonnes pratiques et

inspirer des projets similaires pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Parmi les lauréats de la catégorie « Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité », le syndicat de bassin du Vicoin pour la restauration de la continuité écologique sur le bassin du Vicoin.

Trophées de l'eau : deux initiatives récompensées

Les onze lauréats des Trophées de l'eau 2017, décernés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, sont connus. Les trophées récompensent des actions exemplaires pour apporter des solutions aux problèmes de l'eau : pollutions, gaspillages, rivières dégradées... Deux lauréats sur les onze ont mené des actions en Pays de la Loire. Dans la catégorie « Restaurer les cours d'eau, les zones humides et leur biodiversité », le syndicat de bassin du Vicoin, affluent de la Mayenne,

est lauréat pour la restauration de la continuité écologique. Dans la catégorie « Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires », l'Union nationale des CPIE est lauréate pour l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel ». En Pays de la Loire, les CPIE Loire-Anjou (49), Pays de Nantes (44), Vallées de la Sarthe et du Loir (72), Loire Océane (44), Logne et Grand-Lieu (44), Sèvre et Bocage (85), Mayenne-Bas-Maine (53) l'ont relayée.

Le Syndicat de bassin du Vicoin récompensé

Nullillé-sur-Vicoin — L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a décerné son Trophée de l'eau 2017. Parmi les lauréats, le syndicat du Vicoin. Il s'est distingué pour son action écologique durable.

L'événement



Christian Raimbault et Nicolas Boileau ont reçu leur trophée de Mme Beuvry, administratrice de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

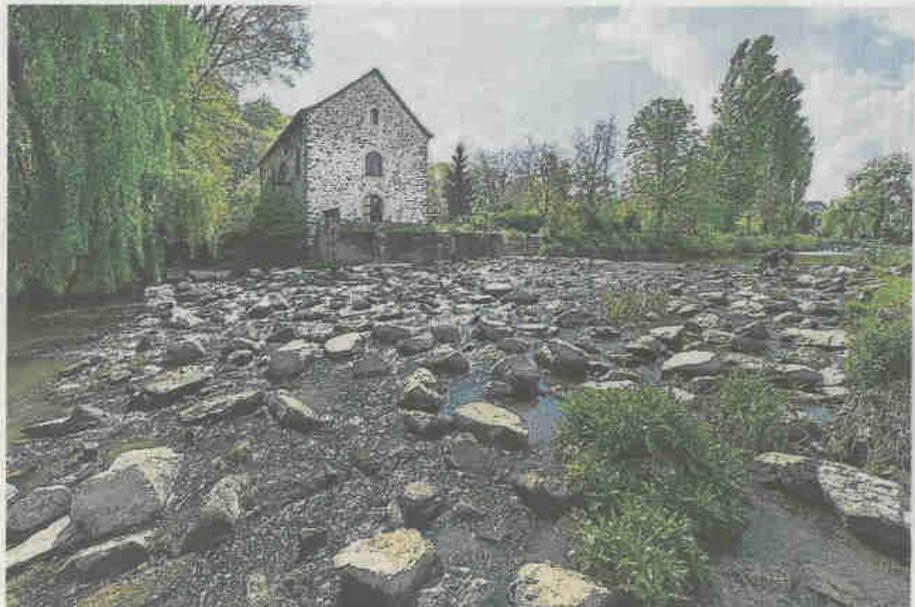
L'Agence de l'eau Loire-Bretagne est un établissement public dépendant du ministère chargé de l'Environnement, qui finance des actions d'intérêt commun pour la qualité de l'eau et des rivières de son bassin.

Une distinction en biodiversité

Depuis huit ans, l'Agence distingue par des trophées des actions exemplaires, entre autres dans la restauration des cours d'eau, des zones humides et de leur biodiversité.

Mardi 20 juin, onze lauréats ont reçu, à Orléans, le Trophée de l'eau 2017, dont le Syndicat de bassin du Vicoin, qui était représenté par son président, Christian Raimbault, et son technicien rivière, Nicolas Boileau.

Le syndicat s'est fait distinguer pour sa politique menée, depuis 2008, de restauration de la continuité écologique sur le bassin du Vicoin. Dans un cadre contractuel avec l'État et la Région, le syndicat a aménagé sur les 80 km du Vicoin vingt-quatre ou-



L'aménagement en rampe du moulin dit « du bas-du-bourg » à Nullillé. Sur la pignon était fixée la roue à aubes.

vrages hydrauliques qui bloquaient la circulation des poissons et des sédiments. C'était le plus souvent des anciens barrages de moulin qui ont été transformés en « rampes rugueuses », dont l'enrochement permet la circulation piscicole. « Ça n'a pas été sans mal, dit Christian Raimbault. Il a fallu sensibiliser les riverains. Mais les résultats sont là : les deux derniers barrages sont en voie d'être aménagés. On constate,

aussi, une amélioration du peuplement piscicole, en particulier pour des espèces qui exigent une bonne qualité de l'eau. »

Un engagement durable

Le président ajoute que le syndicat a su ménager les fonds publics : 499 000 € ont été dépensés sur une ouverture de crédit de 800 000 €.

« Aujourd'hui, nous poursuivons notre engagement en restaurant les

zones humides latérales des cours d'eau », ajoute le président.

Le syndicat a été fondé en 1967 et regroupe dix-huit communes concernées par le Vicoin. Il couvre 80 km de rives, depuis sa source à La Béconnière jusqu'à Nullillé où il se jette dans la Mayenne. Son budget est alimenté par les communes en fonction de critères fiscaux et de la longueur des rives.

Une zone naturelle dédiée à la biodiversité

Ahuillé — Le syndicat de bassin du Vicoin et Mayenne nature environnement, MNE, s'associent pour aménager le terrain où l'eau affleure, près du lavoir.



La mare creusée au pied du saule se remplit de l'eau de la source.

Le projet

Depuis deux semaines, pelleteuses et débroussailluses sont en action sur la friche à l'entrée du village. La richesse du site va être mise en valeur, il abrite une faune et une flore qui ainsi seront protégées. L'humain n'est pas oublié puisque un sentier de découverte permettra d'observer la vie dans cette friche réhabilitée.

Le label Sur le chemin de la nature

« C'est une zone naturelle qui va être dédiée à la biodiversité et à la pédagogie », explique Nicolas Boileau, technicien du syndicat de bassin du Vicoin. Deux mares ont été creusées dans le terrain. L'une, au

pied du saule, est alimentée par une source qui jaillit à cet endroit, ce qui va permettre d'avoir de l'eau toute l'année.

« Dans la partie haute, nous créons un verger avec une plantation de pommiers et un petit bois de frênes. Des aménagements sont prévus pour la faune et la flore, car les espèces sont très intéressantes », commente Nicolas Boileau. C'est le lieu de vie d'une libellule en danger d'extinction, l'Agrotis de Mercure, ce qui nécessite une zone spéciale de conservation. La construction d'un platelage, un chemin sur pilotis composé de planches de bois, est en cours. Il permettra de traverser la zone humide, d'aller aux mares et de créer un parcours pédagogique.



Montage du platelage, le chemin pédagogique, par Yohann Lucas et Nicolas Boileau du syndicat de bassin du Vicoin.

Après la valorisation du site, l'objectif de la mairie est d'obtenir le label Sur le chemin de la nature, une convention signée avec Mayenne nature environnement. « Actuellement nous avons 30 sites labellisés, en Mayenne », annonce Olivier Duval, responsable pédagogique à Mayenne nature environnement. Basé sur la sensibilisation à l'environnement, le travail est effectué avec les élèves des deux écoles d'Ahuillé et l'aide de l'animateur.

Un parcours pédagogique

Ensemble ils vont réfléchir sur le contenu des panneaux qui batiseront le sentier. « Les enfants peuvent produire des textes, des dessins, des poèmes, des photos, en fin

avec les éléments observés dans la nature », annonce Olivier Duval. Une illustratrice apportera ensuite l'aspect documentaire, animalier et végétal, sur la thématique de la zone humide.

« C'est un travail d'équilibre, car je dois jongler avec les contributions des enfants », commente Marie-Linè Brunet, qui vient d'achever un travail avec l'école de Louverné sur la découverte des cinq sens dans la nature.

Le chemin de la nature dans la zone humide débute et va se poursuivre sur deux années en collaboration avec les écoles Suzanne Sens et Sainte-Marie.

Nuillé-sur-Vicoin

Une opération préservation au ruisseau du Poncé

Le Syndicat de bassin du Vicoin a entrepris, lundi 3 juillet, une partie de son programme 2017 sur les rives du charmant ruisseau du Poncé. Ce petit cours d'eau prend sa source justement au lieu-dit Poncé, en Astillé et se jette dans le Vicoin près de Rançon. Nicolas Boileau, technicien-rivière du Syndicat présente ainsi l'intérêt de l'opération. « **Le Poncé est considéré comme un ruisseau pépinière. Il accueille des populations reproductrices de certaines espèces de poissons, à la faveur des débits hivernaux, pour frayer. Il est inscrit en liste 1 du classement établi en 2012 des cours d'eau.** »

L'entreprise Salmon va réaliser pendant trois semaines divers aménagements environnementaux : des gués empierrés pour le passage du bétail, des reprises de berge érodées, des abreuvoirs et des clôtures pour éviter



L'aménagement d'un abreuvoir pour éviter le piétinement des bovins dans le ruisseau.

le piétinement des bovins, ainsi que des recharges en fort granulat du lit du ruisseau pour diversifier les habitats. Le franchissement piscicole de la route à Rançon est compris aussi dans le programme d'aménagement. Les travaux s'élèvent à 38 000 € HT, financés par l'Agence de l'eau (50 %), le Département (20 %), la Région (10 %) et le Syndicat (20 %).

mai 2017 n° 40

horizons 53
mayenne

Le magazine du Département lamayenne.fr

Protection, valorisation et amélioration des ressources en eau : le Département s'engage pages 11 à 13

Actualités du département Une offre de transport TER renforcée à partir du 2 juillet page 4

Portrait Cécile Fabier, du Vercors à La Mayenne, en passant par les Ardennes page 10

Made in Mayenne Surcra, spécialiste de frotillage de compression de haute précision page 14

Les Romains dans la ville ! 3 et 4 juin 2017

www.museedelublain.fr

LA MAYENNE Le Département

PROTECTION, VALORISATION ET AMÉLIORATION DES RESSOURCES EN EAU : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE



Christian Raimbault,
Président du Syndicat de bassin du Vicoin

« Notre syndicat, qui regroupe 18 communes le long des 250 km de cours du Vicoin et ses affluents, a engagé des mesures en faveur de la protection du milieu aquatique, sous la responsabilité de son technicien Nicolas Boileau. La plus spectaculaire fut la suppression de 24 des 26 ouvrages présents sur la zone et dont l'entretien n'était plus assuré. Cela a permis de renouer avec un cours d'eau avec plus de courant, favorisant la biodiversité des lieux. Aujourd'hui, la qualité de l'eau s'est sensiblement améliorée et le poisson est plus abondant, avec notamment le retour des anguilles et l'arrivée de nouvelles espèces. L'installation de frayères sur le site de Coupeau à Saint-Berthevin, à Port-Brillet et prochainement au Genest-Saint-Ile a également permis d'accélérer ce phénomène. Quant aux berges, elles sont moins détériorées par les animaux d'élevage grâce à la pose de pompes à nez et la suppression des abreuvoirs en bordure ».



L'eau est une ressource naturelle majeure. Élément aussi essentiel que fragile à préserver, elle fait, de la part du Conseil départemental, l'objet d'une attention toute particulière s'agissant de sa protection, sa valorisation et sa gestion, conformément aux dispositions des différentes lois sur l'eau et aux préconisations des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Les actions engagées se traduisent pour les collectivités par un soutien financier de leurs investissements et un accompagnement technique dans les domaines de l'assainissement et de l'eau potable. Agriculteurs, industriels, particuliers peuvent bénéficier d'une aide technique. En outre, le Département joue un rôle prépondérant pour encourager les économies d'eau, les alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires, la protection des milieux aquatiques ou encore dans la gestion du lac de Haute-Mayenne.

Fait à **SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES**, Le 22/10/2018
Le Président,
Christian RAIMBAULT